

RE: Suite mail TR: PAC Centrale concassage MENAOUER Katiramona

1 message

Mélanie Rattaire <melanie.rattaire@capse.nc>
À : Mathieu NONNON <mathieu.nonnon@gouv.nc>
Cc : Catherine DELORME <catherine.delorme@capse.nc>

29 mars 2021 à 15:52

Bonjour Mathieu,

Voici ce que j'ai de mon côté :

**Cuves de gazole**

- d'après le PAC de 2016 : 4 cuves aériennes : 20m3 (centrale enrobage Nord), 15 m3 (centrale enrobage sud), 15 m3 (aire de distribution gazole), 300l (aire de lavage des engins)
- ajouté à cela le dossier concassage : cuve aérienne : 15m3 + 1m3.

Pompes de distribution :

- d'après le PAC 2016, rubrique 1434, distribution gravitairement avec un remplissage max de 1m3/h.
- dossier concasseur : une pompe de 10m3/h.

Stockage Kérosène

- PAC 2016 + carto inventaire : réservoir de 3m3 +10m3.

Voici en pièce jointe les cuves prises en photo, transmise par SIDER PACIFIQUE .

Je reste à disposition pour toute autre question.

Bien cordialement,



Centre agréé CNPP - Zone Pacifique

**Mélanie RATTAIRE**

Chargée d'études – Environnement

Tél : (+687) 25 30 20 / Mob : (+687) 54 68 58 / Fax : (+687) 28 29 10

www.capse.nc / www.cnpp.com

3 rue Dolbeau - 2ème étage - ZI Ducos –

BP 12377 – 98802 Nouméa Cedex

CAPSE NC poursuit ses activités par télétravail pendant cette période de crise sanitaire Covid-19.

De : Mathieu NONNON <mathieu.nonnon@gouv.nc>

Envoyé : lundi 15 mars 2021 11:22

À : Mélanie Rattaire <melanie.rattaire@capse.nc>

Objet : Re: Suite mail TR: PAC Centrale concassage MENAOUER Katiramona

Bonjour Mélanie,

Pourriez vous me faire un bilan des cuves gasoil exploitées sur la centrale d'enrobage, et de post de distribution, en considérant la cuve et le nouveau post de distribution anciennement lié au concasseur.

Mon objectif est de modifier l'arrêté d'autorisation de la centrale et d'y intégrer le tout (concasseeur + cuve + installations annexes).

La dernière fois que j'ai réalisé ce bilan j'avais :

3 réservoirs aérien gasoil (15 m3) + 1 réservoir aérien gasoil (20 m3) + 1 réservoir aérien (300 l) + 1 réservoir aérien (1 m3) + 2 réservoirs aériens de kérosène (3 + 10 m3) = considérant tout en mono enveloppe j'obtiens 26.26 m3 = déclaration.

2 pompes de distribution (gasoil) de 10 et 1 m3/h. = 2.2 m3/h donc déclaration.

Merci,

Cordialement,

Le jeu. 4 mars 2021 à 01:35, Mélanie Rattaire <melanie.rattaire@capse.nc> a écrit :

Les cuves de Gasoil

De : Mélanie Rattaire <melanie.rattaire@capse.nc>

Envoyé : jeudi 4 mars 2021 11:33

À : 'Mathieu NONNON' <mathieu.nonnon@gouv.nc>

Objet : RE: PAC Centrale concassage MENAOUER Katiramona

Bonjour Mathieu,

Très bien on s'en occupe.

Je t'envoie sinon en plusieurs mails, les éléments transmis. Tu auras ainsi dès maintenant une version numérique.

Bien cordialement,

Mélanie

De : Mathieu NONNON <mathieu.nonnon@gouv.nc>
Envoyé : jeudi 4 mars 2021 11:30
À : Mélanie Rattaire <melanie.rattaire@capse.nc>
Objet : Re: PAC Centrale concassage MENAOUER Katiramona

Bonjour,

Merci pour votre retour. Cependant, je m'en excuse mais je n'ai pas accès à votre lien car celui-ci est bloqué par notre réseau informatique.

Pourriez vous les transmettre en format papier à la DIMENC ou dépôt direct à l'accueil.

Merci,

Cordialement,

Le jeu. 4 mars 2021 à 11:13, Mélanie Rattaire <melanie.rattaire@capse.nc> a écrit :

Bonjour Mathieu,

Tu trouveras en téléchargement [ICI](#) une version révisée du PAC du dossier de concassage, ainsi que les éléments transmis par l'entreprise MENAOUER concernant les cuves de gasoil double enveloppe.

Doit-on le déposer en version papier à la DIMENC ?

Bien cordialement



Centre agréé CNPP - Zone Pacifique



Mélanie RATTAIRE

Chargée d'études – Environnement

Tél : (+687) 25 30 20 / Mob : (+687) 54 68 58 / Fax : (+687) 28 29 10

www.capse.nc / www.cnpp.com

3 rue Dolbeau - 2ème étage - ZI Ducos -

BP 12377 - 98802 Nouméa Cedex

**Mathieu NONNON**

Inspecteur des installations classées - Service Industrie
DIRECTION DE L'INDUSTRIE DES MINES ET DE L'ÉNERGIE
1 ter rue Unger BP M2- 98849 Nouméa Cedex

(+687) 27 02 64 - 908-687

mathieu.nonnon@gouv.nc

NUMÉRO D'URGENCE DIMENC : ☎ 73 20 20

Pour notre environnement merci de n'imprimer ce mail que si nécessaire

**Mathieu NONNON**

Inspecteur des installations classées - Service Industrie
DIRECTION DE L'INDUSTRIE DES MINES ET DE L'ÉNERGIE
1 ter rue Unger BP M2- 98849 Nouméa Cedex

(+687) 27 02 64 - 908-687

mathieu.nonnon@gouv.nc

NUMÉRO D'URGENCE DIMENC : ☎ 73 20 20

Pour notre environnement merci de n'imprimer ce mail que si nécessaire



CUVES A GAZOLE KATIRAMONA.pdf

5028K